

VITOGAZ FRANCE...

Impliquée depuis plus de 15 ans dans la transition énergétique, VITOGAZ FRANCE poursuit son action en publiant son premier Rapport RSE, axe stratégique dans le cadre de la conduite de ses affaires.

Ayant réalisé son bilan carbone annuel, notre société a établi sa feuille de route des engagements pris pour la maîtrise et la réduction des Gaz à Effet de Serre.

Éthique des affaires, loyauté des pratiques, sécurité de nos opérations et protection de l'environnement, réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, les engagements VITOGAZ FRANCE.

@ L'ÉNERGIE GAZ PROPANE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Accédez en permanence à l'information sur votre Espace Client via www.vitogaz.com

C'est un espace **SÉCURISÉ, PRATIQUE et UTILE, accessible GRATUITEMENT** et où vous pouvez, selon les spécificités de votre contrat :

- Passer et suivre vos commandes de gaz ;
- Signaler votre déménagement ;
- Trouver les réponses à vos interrogations sur votre contrat ou tout autre sujet ;
- Consulter l'historique de votre compte ;
- Disposer de vos factures téléchargeables et imprimables ;
- Régler en toute sécurité par Carte Bancaire ;
- Connaître votre prix et les dernières variations, à la hausse ou à la baisse du barème et bénéficier en exclusivité des alertes info prix, niveau de jauge, ...

Nous vous rappelons que nos barèmes sont disponibles sur notre site www.vitogaz.com



INFOS PRATIQUES

- Le Rapport RSE 2021
- Le Code éthique
- Le Guide d'application de la politique anticorruption

- Le Guide de sécurité propane
- La Fiche ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)
- Le Protocole de sécurité GPL

Consultables et téléchargeables sur notre site www.vitogaz.com



Compléments d'information, questions, réclamations, nouvelle offre de fourniture gaz propane VITOGAZ ?

CONTACTEZ NOTRE CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE :

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et samedi de 9h à 13h de Novembre à Mars.



Par téléphone
0 977 401 101

(non surtaxé)



Par fax
0 825 360 370

(0,15€ TTC/min)



Espace Client via
www.vitogaz.com



Numéro Sécurité
0 977 401 101

(non surtaxé)



24h/24
7J/7



EN SAVOIR PLUS POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE SON LOGEMENT

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de son logement en adoptant des habitudes de consommation éco-responsables.

- Ne pas surchauffer et réduire votre chauffage de 1°C, c'est baisser votre consommation d'énergie de 7%. Réguler mieux son chauffage en installant un thermostat d'ambiance, des robinets thermostatiques ou encore une sonde extérieure.
- Choisir un système de chauffage performant tel qu'une chaudière à Très Haute Performance Énergétique qui consomme moins d'énergie et émet donc moins de gaz à effet de serre.
- Réaliser des travaux de rénovation énergétiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de votre logement et bénéficier des éco-primés de notre Programme d'aides aux travaux VITOGAZ.
- Faire réaliser un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) ou un bilan énergétique pour évaluer l'énergie nécessaire et les émissions de gaz à effet de serre de votre logement, pour ainsi déterminer les travaux de rénovation énergétiques les plus efficaces à réaliser. Le DPE, valable 10 ans, est nécessaire en cas de vente ou de location de votre bien.

Abandonner les habitudes de consommation énergivores : consulter le guide de l'ADEME « 40 trucs et astuces pour économiser l'eau et l'énergie » disponible sur notre site www.vitogaz.com

« L'Énergie est notre avenir, économisons-la ! »